



Mon propriétaire veut me faire payer l'edf

Par **clio56**, le **30/05/2013** à **22:25**

Bonjour j'ai un souci avec mon proprio voilà 3 ans que je loue mon appartement non meublé le problème je n'ai pas de bail il refuse de me le faire mais il perçoit la CAF il a décidé de placer un sous-compteur électrique et me demande de payer 80 euros pour un mois sans chauffage électrique je précise que j'ai 35m² chauffés au bois. maintenant comme je refuse de payer il veut me retirer ma cour et il me coupe l'eau à sa guise j'ai fait appel à l'ADIL mais rien ne bouge que puis-je faire de plus.
Aidez-moi svp

Par **Lag0**, le **31/05/2013** à **07:02**

Bonjour,
Vous pouvez tout à fait saisir la justice pour obtenir un bail écrit. Le bail écrit est obligatoire. Je suis d'ailleurs étonné que votre dossier CAF ait pu aboutir sans bail écrit. Puisque vous louez en vide, vous devez avoir votre propre compteur d'électricité et votre propre abonnement. Le bailleur ne peut pas vous refacturer votre consommation.

Par **clio56**, le **31/05/2013** à **07:08**

Bonjour j'ai demandé l'assistance de la CNL mais je ne sais pas si elle est efficace